



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 16 octobre 2018

# Epidémie de dengue à La Réunion : mobilisation et vigilance à l'approche de l'été

6 627 cas de dengue ont été confirmés depuis le début de l'année 2018. Si la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire, a probablement permis de réduire l'ampleur de l'épidémie, la persistance du virus et sa dispersion géographique laissent aujourd'hui craindre une résurgence épidémique avec l'arrivée de l'été austral. Afin de protéger les populations vulnérables, le service de lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien poursuit la distribution gratuite de répulsifs dans les zones de circulation de la dengue (3000 flacons distribués depuis fin août). Par ailleurs, à l'approche de l'été, les autorités sanitaires recommandent à la population de se protéger contre les moustiques et de vider tout ce qui peut contenir de l'eau.

### La distribution de produits répulsifs se poursuit

Depuis fin août, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS Océan Indien (ARS OI) distribuent des produits répulsifs aux personnes les plus fragiles, lors de leurs interventions en porte-à-porte dans les zones de circulation du virus.

Sont concernés :

- Les personnes présentant les signes de la maladie au moment de la visite,
- les enfants de 6 mois à 6 ans,
- les femmes enceintes,
- les personnes âgées de plus de 75 ans.

Une notice d'utilisation des répulsifs leur est remise à cette occasion.

Depuis le démarrage de ce dispositif, près de 3000 flacons de répulsifs ont été distribués gratuitement (soit près de 500 flacons par semaine).

### Utilisez des répulsifs pour vous protéger contre la dengue

A l'approche de l'été austral, la population est encouragée à utiliser les produits répulsifs pour se protéger de la dengue. En effet, les répulsifs cutanés sont composés d'une substance active qui éloigne les moustiques.

- Ils sont à appliquer sur toutes les parties du corps non couvertes, pendant les périodes de la journée où le risque de se faire piquer par des moustiques est le plus important (le matin et le soir).
- La durée de la protection varie de 4 à 8 heures.
- Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.

Consultez les recommandations de l'ARS OI sur le site internet :  
<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr>

Pour plus de précisions, n'hésitez pas également à consulter votre pharmacien

### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974



## LES BONS GESTES POUR LUTTER CONTRE LA DENGUE

- **Eliminer les eaux stagnantes** dans son environnement (vider les soucoupes, les petits récipients, respecter les jours de collecte des déchets, ...).
- **Eliminer les déchets** pouvant générer des gîtes larvaires.
- **Se protéger contre les piqûres de moustiques** (diffuseurs, répulsifs, vêtements couvrants, moustiquaires...) afin de se protéger de la dengue et de limiter les risques de transmission de la maladie à son entourage.

## Situation épidémiologique au 16 octobre 2018

*(données de la Cire OI, Santé Publique France)*

Du 24 septembre au 7 octobre, sur deux semaines, **20 cas de dengue ont été confirmés** (dont 6 cas sur la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 octobre).

Les cas diagnostiqués sont répartis dans les zones suivantes :

=> **Dans l'ouest :**

La Possession (4 cas), Saint-Paul-Etang (2 cas), Le Guillaume (1 cas), La Saline (1 cas), Saint-Gilles les Hauts (1 cas), Saint-Paul Bois de Nèfles (1 cas), Le Port (1 cas), Saint-Leu (1 cas)

=> **Dans le sud :**

Saint-Louis (3 cas), Le Tampon (2 cas), L'Etang Salé (1 cas), les Avirons (1 cas), Saint-Pierre (1 cas)

**Au total depuis le début de l'année 2018, on enregistre :**

- **142 hospitalisations** pour dengue
- **451 passages aux urgences**
- **5 décès**, dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue
- Plus de **23 000** personnes ont consulté leur médecin traitant pour des symptômes évoquant la dengue.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

